

Département de l'AIN

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA PLAINE DE L'AIN**

SIEGE

143 rue du château
01150 CHAZEY-SUR-AIN

Tél : 04.74.61.96.40

Accusé de réception en préfecture 001-240100883-20240924-DEC2024-094-DE Date de télétransmission : 24/09/2024 Date de réception préfecture : 24/09/2024
--

DECISION DU PRESIDENT
N° D2024-094

**Objet : N°2024.04 - Marché public de collecte et de traitement des déchets dangereux des ménages
Attribution**

LE PRESIDENT

VU les dispositions du code général des collectivités territoriales relatives aux différentes délégations de compétence accordées par le Conseil communautaire au Président et notamment les articles L. 5211-10 et L. 2122-22 ;

VU la délibération n° 2023-150 du 6 juillet 2023 donnant délégation de pouvoir au Président par le Conseil communautaire, notamment en matière de préparation, de passation, d'exécution et de règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

CONSIDERANT que la consultation, lancée en procédure formalisée, le 24 juin 2024, par avis d'appel public à la concurrence sur le profil acheteur de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, marchéspublics.ain, au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP) et au Journal de l'Union Européenne (JOUE), concernant la collecte et le traitement des déchets dangereux des ménages, a permis de recevoir deux propositions dont les candidatures sont recevables et les offres acceptables ;

VU l'attribution par la Commission d'Appel d'Offres, lors de sa séance en date du 19 septembre 2024, du marché public, à la Société TRIADIS SERVICES à Beaufort (39) pour un montant total de 91 070,95 € HT calculé sur la base du Détail Quantitatif Estimatif annuel, à compter de la date de notification jusqu'au 31 décembre 2029 ;

- PREND ACTE de l'attribution par la Commission d'Appel d'Offres, du marché public concernant la collecte et le traitement des déchets dangereux des ménages, à la Société TRIADIS SERVICES à Beaufort (39) pour un montant total de 91 070,95 € HT calculé sur la base du Détail Quantitatif Estimatif annuel.
- INDIQUE que le marché est conclu à compter de la date de notification jusqu'au 31 décembre 2029, avec un début des prestations au 23 février 2025.
- PRECISE que les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix.

.../...

- INDIQUE que les prix sont révisables par trimestre et que la première révision aura lieu le 1^{er} mai 2025.
- DECIDE de signer le marché public à intervenir et tous les documents s'y rapportant.

*En application du code général des collectivités territoriales,
il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil communautaire.
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 24 septembre 2024*

Publiée le **24 SEP. 2024**

Fait à Chazey-sur-Ain,
le 24 septembre 2024.

Le Président
de la Communauté de communes



Jean-Louis GUYADER

